Déclaration liminaire
Comité Social d'Administration Local
du 11 janvier 2024

Monsieur Le Président,
Solidaires Finances Publiques 43 **souhaite tout d'abord une heureuse année à tous les membres du CSA Local.**

A l'Ordre du jour ce 11 janvier , le Projet de loi de Finances 2024 , qui prévoit 200 suppressions d'emplois à la DGFIP ! Rappelons que 36 000 emplois ont déjà été supprimés depuis la création de la DGFiP ; 130 000 agents étaient en poste en 2008 contre 94 000 seulement en 2023 et il faudrait se réjouir de n'avoir pour 2024 que 200 nouvelles suppressions d'emplois !

Ce nouveau coup de rabot sur les emplois n'est justifié à aucun moment, si ce n'est par la réaffirmation que la DGFIP doit, une fois de plus, jouer les bons élèves via une contribution supplémentaire. C'en est une de trop pour la DGFiP, contributaire depuis de trop nombreuses années de la baisse des dépenses publiques. Ce devait par ailleurs être - 450 emplois cette année , pourquoi ce chiffre est passé à - 200 ? Tout simplement le politique et l'administration ont, cette fois-ci, été contraints de mettre un léger coup de frein au vu de l'état réel de la DGFiP. Face au péril, ils ont dû octroyer de maigres moyens supplémentaires avec notamment +350 ETP pour lutter contre la fraude et pour le recouvrement des amendes.
En fait , nous constatons que l'essentiel des services relocalisés sont financés par le réseau territorial. La répartition des emplois 2024 entre les directions du réseau conforte une disparité constante depuis 2 ans entre administration centrale, services à compétence nationale, directions nationales et le réseau territorial.

Répartition par type de direction	Directions territoriales	Directions nationales spécialisées	Services Centraux et services à compétences nationales
pour 2024	-155	+148	+197

Autre sujet sensible pour vos agents Monsieur le Président , le pouvoir d'achat !

Pensant peut-être faire un cadeau inestimable aux agents, Stanislas Guérini a repris début janvier son annonce à grands renforts de communication notamment sur les réseaux sociaux. Expliquant que les agents toucheront 250 euros bruts de plus par an.
Le ministre pensait-il que les agents ne comprendraient pas l'entourloupe ? Ne calculeraient ni le net ni le mensuel ? Que les agents ne verraient pas qu'une fois de plus, ceci n'améliorerait pas leur quotidien fortement impacté par les années de gel du point* et l'inflation notamment sur les produits alimentaires.

Puisque c'est bien une aumône d'environ 20€ nets mensuels qui est accordée. Rien de plus.

Soyons clairs. 20€ nets mensuels est bien pris comme une marque de mépris par les agents publics. Ces agents qui font tenir chaque jour les services publics malgré les conditions de travail qui se dégradent toujours un peu plus. Malgré les conditions salariales qui se dégradent toujours un peu plus.

Tout ceci n'est ni tenable ni acceptable. Il y a urgence. Il faut des mesures générales immédiates.
Pour Solidaires, cela passe par l'ajout de 85 points d'indice pour toutes et tous, la revalorisation du point d'indice, et l'indexation du point sur l'inflation.

L'urgence est là et pas à plus de rémunération au mérite.

***La valeur du point a perdu plus de 27% depuis 1999**

Les agent.es publics attendent autre chose que 5 points d'indice ! '

Enfin , autre sujet à l'Ordre du jour Monsieur le Président , le réglement intérieur des CSA ! Nous constatons que les revendications et propositions transmises par les élus n'ont pas été prises en compte dans le Règlement Intérieur (RI) présenté. Ce manque de dialogue social est inacceptable.

Le RI, tel que soumis au vote de ce CSA, ne répond pas aux besoins des représentants du personnel des CSA et des formations spécialisées. Il est crucial de rappeler que ce RI sert de cadre non seulement pour les instances nationales mais aussi pour les CSA des directions locales. Nos militants, qui s'investissent pleinement dans leurs fonctions, attendent un cadre qui favorise un dialogue serein et constructif. Le RI doit traduire cet objectif.